



COMMUNIQUE DE PRESSE

CONFIANCE.AI ET IEEE S'ASSOCIENT POUR GARANTIR ENSEMBLE LA CONCEPTION D'UNE IA DE CONFIANCE ROBUSTE EN TERMES A LA FOIS D'ETHIQUE ET DE TECHNOLOGIES

Paris, le 13 avril 2022

Le collectif* du programme [Confiance.ai](https://www.confiance.ai) annonce la signature d'un Memorandum of Understanding (MoU) avec [IEEE](https://www.ieee.org), la plus grande organisation professionnelle technique au monde dédiée à l'avancement de la technologie au profit de l'humanité. Cette collaboration vise à ce que les processus du standard IEEE 7000 (relatif à la prise en compte des valeurs éthiques dans le développement d'un produit ou d'un service) deviennent partie intégrante des bonnes pratiques développées par Confiance.ai, puis portées en standardisation au CEN-CENELEC (JTC21). Les approches des 2 partenaires sont complémentaires, IEEE apportant le référentiel et Confiance.ai la dimension technologique.

Concrètement, cette collaboration se déroulera en deux temps :

Dans une première phase, le collectif Confiance.ai testera sur l'un de ses cas d'usage le standard IEEE 7000 centré sur la prise en compte de valeurs éthiques tout au long du processus de conception d'un système. Sera également conduite une « analyse des écarts » entre les attentes de Confiance.ai et les standards IEEE relatifs à l'éthique, notamment IEEE 7000. Ensemble, les partenaires prévoient d'étudier ensuite la possibilité de lancer un projet pilote de certification éthique IEEE, avec un ou plusieurs membres de Confiance.ai. A l'issue de ces étapes, sera défini un plan de collaboration détaillé entre les deux partenaires, lequel sera exécuté dans la deuxième phase du partenariat.

Le MoU inclut ensuite une étape de coopération sur la standardisation européenne au CEN-CENELEC (JTC21) afin que Confiance.ai fasse adopter les bonnes pratiques issues de la première phase en standardisation. Le collectif et IEEE contribueront alors à l'élaboration d'un catalogue des risques et à une cartographie des caractéristiques de la notion de confiance.

« Le domaine de l'IA de confiance pose des enjeux forts en termes de standardisation et d'éthique. Nous sommes heureux de signer ce partenariat avec IEEE et de répondre ainsi à ces enjeux. Parmi les beaux résultats de Confiance.ai, nous comptons la plateforme DebiAI qui va permettre d'outiller cette démarche d'IA éthique », commente Paul Labrogère, Directeur Général de SystemX, IRT pilote du programme Confiance.ai et signataire du partenariat avec IEEE.

« Le besoin de systèmes d'IA dignes de confiance est placé très haut dans toutes les listes de principes d'IA qui sont apparues au cours des dernières années. Ce qui fait la différence, ce sont les mesures et les actions concrètes pour mettre en pratique ce principe de haut niveau, et faire de cette pratique un

élément intrinsèque des politiques d'innovation. La collaboration entre Confiance.AI et l'IEEE vise précisément à cela. L'expérience acquise par notre collaboration dans ce domaine stratégique bénéficiera grandement au paysage de l'innovation en France et en Europe. Cela créera également un modèle qui, espérons-le, inspirera un mouvement mondial », ajoute Dr. Ing. Konstantinos Karachalios, Directeur Général de IEEE SA.

Ce partenariat avec un organisme international de la standardisation est le second signé par le collectif Confiance.ai. Il intervient après la signature en janvier dernier d'un MoU avec EUROCAE, l'organisation européenne pour l'équipement de l'aviation civile. Confiance.ai entend poursuivre cette dynamique dans ce sens en nouant des collaborations avec des organismes de référence dans le domaine du véhicule autonome, de l'énergie, de la défense, etc.

**Air Liquide, Airbus, Atos, CEA, Inria, Naval Group, Renault, Safran, IRT Saint Exupery, Sopra Steria, IRT SystemX, Thales, Valeo*

A propos de Confiance.ai

Porté par un collectif de 13 partenaires industriels et académiques français majeurs, Confiance.ai est le pilier technologique du Grand Défi « sécuriser, certifier et fiabiliser les systèmes fondés sur l'intelligence artificielle ». Lancé en janvier 2021 pour une durée de 4 ans, ce programme ambitionne de créer une plateforme souveraine, ouverte, interopérable et pérenne d'outils logiciels pour favoriser l'intégration de l'intelligence artificielle de confiance dans les produits et services critiques. Il fédère une quarantaine de partenaires industriels et académiques sur Saclay et Toulouse autour de 7 projets de R&D.

Confiance.ai est l'un des projets structurants sur lesquels s'appuie le second volet de la stratégie nationale pour l'IA, annoncé en octobre 2021. Ce programme est financé à hauteur de 30M€ par le Programme d'investissements d'avenir (PIA).

En outre, il contribue à la mise en œuvre par les industriels du futur règlement européen « AI Act » de la Commission Européenne.

Plus d'informations sur <https://www.confiance.ai/>

À propos du Programme d'investissements d'avenir

Engagé depuis 10 ans et piloté par le Secrétariat général pour l'investissement auprès du Premier ministre, le PIA finance des projets innovants, contribuant à la transformation du pays, à une croissance durable et à la création des emplois de demain. De l'émergence d'une idée jusqu'à la diffusion d'un produit ou service nouveau, le PIA soutient tout le cycle de vie de l'innovation, entre secteurs publics et privés, aux côtés de partenaires économiques, académiques, territoriaux et européens. Ces investissements reposent sur une doctrine exigeante, des procédures sélectives ouvertes, et des principes de cofinancement ou de retours sur investissement pour l'Etat. Le quatrième PIA (PIA4) est doté de 20 Md€ d'engagements sur la période 2021-2025, dont 11 Md€ contribueront à soutenir des projets innovants dans le cadre du plan France Relance. Le PIA continuera d'accompagner dans la durée l'innovation, sous toutes ses formes, pour que notre pays renforce ses positions dans des secteurs d'avenir, au service de la compétitivité, de la transition écologique, et de l'indépendance de notre économie et de nos organisations.

Plus d'informations sur : www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi

 [@SGPI_avenir](https://twitter.com/SGPI_avenir)

Relations médias

Marion Molina – Claire Flin

Tél : 06 29 11 52 08 / 06 95 41 95 90

marionmolinapro@gmail.com / claireflin@gmail.com

Secrétariat général pour l'investissement

Tél : 01 42 75 64 58

presse.sgpi@pm.gouv.fr